

Vivre à

Quetigny

FEVRIER / MARS 2019 N°199

Maison de la petite enfance

**Découvrez
les espaces
du futur
équipement** p.10

PLU HD
plan local
d'urbanisme intercommunal
Habitat - Déplacements
Dijon métropole

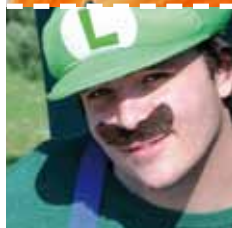
PLUiHD
**Quetigny préserve
son identité** p.6



Budget 2019
**Une dynamique ambi-
tieuse et rigoureuse** p.13



ASO Escrime
**Une action solidaire
primée** p.21




« Vivre à Quetigny-Magazine »
Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny
Tel : 03.80.48.28.30.

Courriel : communication@quetigny.fr
Directeur de la publication : Rémi Détang
Rédaction & photos :

Olivier Carisey, Nicolas Zucchiatti, Audrey Varanguin.

Photo couverture : Aeropix
Design graphique et pao : Leloublanp.
Photogravure, impression : S'Print
Distribution : ESAT « Le Mirande »
Dépôt Légal : 1^{er} trimestre 2019

La reproduction, même partielle,
du magazine est strictement interdite
www.quetigny.fr  Vivre à quetigny

au quotidien

4 12 nouvelles réunions de quartier, le siège social de l'ASQ dans de nouveaux locaux, cadre de vie : l'affaire de tous, des illuminations relookées, l'identité quetignoise évolue, une zone 20 sur l'avenue du Château à respecter

actualités

- 6 PLUiHD, l'identité quetignoise préservée
- 7 Des écoliers chantent la paix le 15 février
- 8 Le P'tit marché bio mensuel s'installe dans la durée
- 9 La maison de la petite enfance ouvrira ses portes à la rentrée 2019
- 12 Quetigny Cœur de ville : la métamorphose se poursuit

dossier

- 13 Budget 2019 : investissements ambitieux et gestion prudente

dans les quartiers

- 17 Les travaux près de chez vous

associations

- 18 Pluie de distinctions pour la soirée de l'engagement
- 20 Carnaval revient le 6 avril
- 21 L'ASQ Escrime primée pour son action solidaire

culture

- 22 Festival Théâtre et moi : une programmation éclectique
- 23 2^e édition du Pixel graphik story à la Bibliothèque

ville pratique

- 24 Tribune libre
- 25 Château-Services : toutes les permanences des services et associations
- 26 Les infos pratiques : les élus à votre écoute, permanence de l'association Dépendances 21, le nouveau numéro d'aide aux victimes : le 116 006, inscription sur les listes électorales jusqu'au 30 mars 2019



Mettre l'intelligence collective au service de l'intérêt général



Notre pays est secoué depuis de nombreuses semaines par un mouvement social inédit.

Rien ne peut justifier les déchainements de violence, les propos racistes, antisémites, homophobes entendus ça-et-là. Rien ne peut justifier non plus le « tous pourris » car être élu ne donne pas droit à des privilèges mais à des devoirs et beaucoup de responsabilités.

Pour autant, ce que je voudrais en retenir - avant tout - ce sont ces interrogations qui se dégagent des nombreux débats, discussions, rencontres ou analyses :

Comment pouvons-nous mieux partager les richesses ? Comment protéger les plus fragiles d'entre nous ? Comment garantir un avenir aux générations futures et à notre planète ? Comment bien vivre ensemble en respectant nos diversités ? Comment garantir la paix, la concorde et le respect de nos libertés ? Comment garantir la dignité de chacun quelle que soit sa situation sociale ?

Je partage l'ensemble de ces questionnements. Ils constituent même le fondement de mon engagement politique depuis toujours.

Pour tenter d'y répondre, **je fais d'abord confiance au respect intangible des principes républicains, démocratiques et humanistes.** Je m'appuie également sur l'expérience concrète de ce que nous réalisons, ici à Quetigny, depuis des décennies.

J'appartiens peut-être à « l'ancien monde », mais j'ai la conviction que les corps intermédiaires – syndicats, partis politiques, élus, associations - même affaiblis, restent un maillon essentiel de notre démocratie... et l'on aurait tort de se priver de leur appui pour aider les citoyens à façonner, à guider et à évaluer l'action publique. Enfin, derrière la colère actuelle, j'observe aussi le besoin de davantage de lien social et de contacts humains et la nécessité, en réponse, de combattre l'individualisme et la solitude qui sont un des fléaux de notre époque.

Pour 2019, je souhaite que l'on trouve la forme d'intelligence collective qui ramènera la confiance et la sérénité indispensables à la mise en place de réformes plus justes et solidaires.

Parmi les grands rendez-vous de cette nouvelle année à Quetigny, il y aura l'ouverture du nouvel équipement municipal petite enfance sur la plaine des Huches. Sa conception innovante et « bien pensée » fait l'unanimité et nous sommes tous impatients de le voir fonctionner.

Notre mobilisation pour le bien-être des habitants de Quetigny ne faiblit pas comme l'illustre le nouveau budget qui garantit une gestion saine et responsable des finances de la commune.

C'est pourquoi, je veux saluer le travail de l'ensemble des services et élus municipaux ainsi que celui des nombreuses associations et partenaires qui s'engagent à nos côtés. Tous font honneur aux valeurs du service public.

Belle et heureuse année 2019 à toutes et à tous.

Rémi DÉTANG
Maire de Quetigny
Vice-Président de Dijon métropole

(*) – Retrouvez le discours du Maire à l'occasion de la cérémonie des vœux sur Quetigny.fr rubrique Vie municipale / démocratie locale

?!

AU QUOTIDIEN

Rencontres de proximité

A VOTRE ECOUTE AU QUOTIDIEN !



C'est devenu un rituel, le Maire Rémi Détang et l'équipe municipale proposent à tous les habitants des temps de rencontre et d'échanges de proximité près de chez eux. Depuis 2014, plus d'une trentaine de réunions et visites de quartier ont ainsi déjà été organisées depuis le début du mandat

En 2019, 12 nouvelles réunions de quartier sont programmées permettant d'évoquer avec les habitants des questions, des suggestions ou des problèmes concernant leur quartier (entretien, aménagements, vitesse, voirie, accessibilité, animation, incivilités...) mais aussi des sujets de la vie municipale ainsi que les grands projets.

Ces rencontres n'ont d'autres objectifs que d'écouter les habitants, recueillir leurs avis et leurs propositions, les informer et envisager ensemble des solutions aux problèmes posés.

Si trois réunions ont déjà été programmées en janvier (quartiers Allées Cavalières, Fontaine Village et Place centrale), elles se poursuivent jusqu'au printemps dans les quartiers : Huches / Château (5 février à 18h30), Grand Chaignet / Camus / Ronde (9 février à 10h), Sully / Herbues / Bourgogne (13 février à 18h30), Olivier de Serres (13 mars à 18h30), Fontaine aux Jardins (16 mars à 10h), Vieux village (20 mars à 18h30), Prévert / Koulikoro / Jack London (3 avril à 18h30), Vignes / Vergers / Cousis / Motte (6 avril à 10h) et Pré Bourgeot / Quetignerot / Midi (10 avril à 18h30).

A noter qu'une invitation est systématiquement distribuée aux habitants des quartiers concernés quelques jours avant chaque réunion.

Transfert

UNE NOUVELLE ADRESSE POUR L'ASQ

Installé depuis 2012 dans des locaux de la place centrale mis à disposition par la Ville, le siège social de la structure omnisport de l'Association Sportive de Quetigny s'apprête à intégrer le pavillon des Cèdres situé



au 6 rue des Marronniers, locaux précédemment occupés par le service municipal périscolaire. Un transfert justifié par un projet d'extension des locaux du cabinet ophtalmologique du docteur

Mettey jouxtant ceux de la commune au 3ter place centrale Roger-Rémond. Validée en Conseil municipal en novembre dernier, la cession de ces locaux communaux occupés jusqu'à présent par l'ASQ au docteur Mettey pour un coût de 200 000€ s'inscrit pleinement dans le cadre de la dynamisation du centre-ville en favorisant la pérennité des activités de proximité au cœur de ville. Pour le Maire Rémi Détang : « *notre volonté est de renforcer l'attractivité du centre-ville. Dans ce projet d'extension, il y a aussi l'association du Dr Mettey avec un autre confrère qui pérennisera et développera l'activité en portant la fréquentation du centre ophtalmologique de 25 000 à 40 000 patients par an. Cette dynamique profitera évidemment à la pharmacie voisine* ».

A noter que de petits travaux de rénovation ont été réalisés par la Ville (Voir p.17) pour accueillir dans les meilleures conditions le personnel administratif de l'ASQ. ✨

Embellissement

UN BEL EXEMPLE DE PARTICIPATION CITOYENNE !



La placette de la rue des Charrières dans le quartier de la Fontaine aux jardins a retrouvé des couleurs avec un projet d'embellissement d'un bloc Erdf imaginé et réalisé par un collectif d'habitants. En effet, pour égayer leur lieu de vie, parents et surtout enfants du quartier ont dessiné un support graphique afin d'habiller l'imposant bloc Erdf trônant au centre de la placette. Sitôt validé par la municipalité qui en a assuré le financement, le projet de fresque illustrant cascade, vignes, tonneau, feux de camp, instruments de musique – le tout sous les étoiles - a été peint par les enfants encadrés par un artiste graffeur en automne dernier. Un bel exemple de participation illustrant l'appropriation citoyenne de projet paysager dans la ville.

Autre projet cette fois dans le cadre d'un chantier éducatif avec la réalisation d'un puits et d'un banc en pierres sèches au sein du futur verger communal situé derrière les ateliers municipaux. Dans le cadre d'un dispositif de réinsertion professionnelle, 5 jeunes âgés de 16 à 25 ans ont effectué cette réalisation qualitative accompagnés d'un encadrant technique de l'association Sentiers spécialisée dans ce type d'ouvrage et d'un travailleur social de la Ville. 15 jours de travail ont été nécessaires pour valoriser cet espace paysager (arbres fruitiers, ruches...) qui servira à terme notamment de support pédagogique pour les écoles. ✨

Identité graphique

UNE EVOLUTION NATURELLE



Vers une nouvelle identité à découvrir bientôt...

Au fil des actions et projets municipaux, Quetigny évolue sans dénaturer l'essence même de son identité reposant sur les concepts de ville paysage, ville couleur, bien dans ses « murs » mais aussi au sein de la métropole dijonnaise. C'est ainsi que si Quetigny évolue, l'image qu'elle renvoie également.

Bien ancrée dans une nouvelle ère, Quetigny s'inscrit dans un élan de modernité qui passe aussi par une signature rajeunie plus en phase avec la ville d'aujourd'hui avec de nouveaux éléments graphiques qui accompagne ses actions et qui se déploiera progressivement partout dans la ville.

A suivre... ✨

Illuminations

LE PARI DE L'ORIGINALITE

Chaque année durant un mois, Quetigny s'illumine pour les festivités de fin d'année en concoctant des décorations originales pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Ces décorations équipées de technologie 100% « led » sont réalisées en régie dans les ateliers municipaux qui permettent à la Ville de faire à la fois des économies financières, des économies d'énergie mais aussi de laisser libre court à l'imagination et à la créativité des agents municipaux dans la conception de décors que l'on ne voit nulle part ailleurs.

Cette année sur les 19 décors installés, le plus souvent dans les lieux les plus fréquentés, 8 ont été totalement renouvelés dont les spectaculaires cylindres de la place centrale Roger-Rémond et la boule géante sur le rond-point Boulanger. Cette dernière a nécessité un gros travail de préparation pour sa réalisation avec notamment la pose de 480 mètres de cordons lumineux. Fort du succès rencontré, son implantation sur ce rond-point sera pérenne, agrémenté d'un éclairage multicolore. Côté chiffres, la facture des illuminations

renouvelées cette année est de 24 000€ (budget alloué tous les 3 ans). En fabriquant ses propres mobiliers, la Ville fait une économie de près de 60 000€ ; la valeur de ces derniers étant estimée à 80 000€. ✨



Zone 20

CIRCULATION PARTAGEE AUX ABORDS DU TRAMWAY

Pour rappel, le plateau du tramway sur l'avenue du château est une zone à circulation partagée entre les voitures, les cyclistes et les piétons. Cette zone matérialisée par des panneaux de signalisation s'étend de l'entrée du parking Casino aux feux tricolores de la rue du Pré Bourgeot. La vitesse autorisée est de 20km/h sur ce plateau légèrement rehaussé et de couleurs rosée et orangée similaire à l'axe principal de la place centrale. La vigilance est donc de mise sur cet espace de circulation très fréquenté desservant à la fois les accès des deux rives de l'avenue du Château et la station tram Quetigny centre. ✨



Grand débat national

CE QUE PRATIQUERA LA VILLE DE QUETIGNY

Suivant la position de l'Association des Maires de France (AMF), la Ville de Quetigny se positionne comme « facilitateur » et non comme « organisateur » du débat.

Les modalités suivantes sont mises en place :

- Un cahier de contributions citoyennes disponible à l'accueil de la Mairie qui sera ensuite adressé à la Préfecture à l'issue de la période de consultation.
- Le prêt de salle à toute organisation ou groupe officiellement constitué qui souhaiterait organiser une rencontre dans le cadre du Grand Débat national.
- Orienter toutes les personnes intéressées vers le site officiel www.granddebat.fr qui détaille toutes les informations utiles à l'organisation pratique de ce débat au niveau local. ✨



PLUiHD

L'identité de Quetigny respectée

Soumis aux élus du Conseil municipal en novembre et adopté par Dijon métropole en décembre dernier, l'avant-projet du Plan Local d'urbanisme intercommunal Habitat et Déplacement (PLUiHD) engagera les 24 communes de la métropole en termes d'urbanisme, d'habitat et de déplacement pour les 10 ans à venir (2020 – 2030). Des perspectives d'avenir dans lesquelles Quetigny a su tirer son épingle du jeu afin de préserver son identité et conforter ses atouts. Explication avec Jean-Marie Vallet, 1^{er} adjoint au patrimoine, aux projets urbains et à la tranquillité publique.

Comment Quetigny s'est inscrite dans cette démarche ambitieuse ?

« Engagé dès 2015, la réalisation du projet de PLUiHD a décliné différentes étapes : diagnostic territorial et environnemental (2016), identification des grands enjeux métropolitains et élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD en 2017), orientations d'aménagements et de programmation (OAP), règlement et zonage (2018). Loin d'être figé, cet avant-projet fera l'objet d'une large concertation en 2019 (enquête



publique) avant son application. Conscients des enjeux et de la complexité du projet, nous avons – élus et services – participé à de nombreuses réunions avec Dijon métropole afin de démontrer que les éléments forts du PLU de Quetigny révisé en 2013 trouvaient leur application dans ce PLUiHD. Car si on ne peut parler de territoire métropolitain sans définir des règles d'urbanisme communes en termes d'aménagements pour une meilleure cohérence des actions, il ne faut pas pour autant négliger les réalités locales de chaque commune. De ce point de vue, nous considérons que ce travail collaboratif a porté ses fruits en réalisant la difficile alchimie de faire réussir le global en faisant réussir le local ».

Quelle feuille de route en termes de logements et de déplacement ?

« Les volets habitat et déplacement du PADD seront mis en œuvre – et c'est une nouveauté – par deux Programmes d'Orientations et d'Actions (POA). Concernant le déplacement, il s'agit de diminuer les pollutions de toutes sortes (gaz

à effet de serres, qualité de l'air, pollution sonore) et de poursuivre les efforts en matière de mobilité durable afin d'enrayer l'usage trop important de la voiture. Concernant l'habitat, au rythme prévisionnel de 0.5 % de croissance annuelle, la métropole construira 15 000 logements d'ici 2030 dont 50% en logements abordables, 1000 en réhabilitation et au moins 60% à Dijon. Les extensions urbaines sur les terres agricoles seront limitées à 20 ha en répartissant l'offre entre les communes et en poursuivant le rééquilibrage territorial des logements à loyer modéré,

Le PLUiHD est l'union de 2 documents déjà existants sur la métropole (Plan Local Habitat et Plan Local Déplacement) et le document d'urbanisme intercommunal qui, lui, est nouveau. Un seul document PLUiHD pour rendre cohérent les choix en matière d'urbanisme, d'habitat et de déplacement.



avec une typologie de logements diversifié (1). Enfin pour Quetigny, l'objectif de logements nouveaux, tous statuts confondus, est de 510 logements de 2020 à 2030 afin de maintenir notre ville à 10 000 habitants. Une évolution cohérente au regard du PADD du PLU de Quetigny qui intègre 300 à 400 logements à l'horizon 2025.

Concrètement, quelles sont les spécificités conservées sur le territoire communal ?

« Les nombreux échanges avec Dijon métropole ont permis la prise en compte des spécificités de Quetigny, conservant et même enrichissant son identité. Respect des hauteurs des constructions, des zones de mixités de l'habitat, ou encore du nouvel outil « Coefficient de Biotope par Surface » (2) adapté à notre ville pour ne pas entraver son caractère paysager sont autant de garanties. Par ailleurs, nos 7 zones de projets, et pas plus, assurant le développement de la ville sont conservées : cœur de ville, sites Atlas et Enita, multi-accueil actuel, espace vers Flunch, éco-parc, ancien bâtiment Léo et site des services techniques municipaux. Enfin, le schéma chromatique imaginé il y a 60 ans par l'architecte paysagiste Bernard Lassus est respecté. Considérant que ce concept de ville couleur consacre la qualité architecturale et paysagère de Quetigny, la Ville a fait la demande d'un classement de son territoire, en tout ou partie, en site patrimonial remarquable ». ✨

(1) – répondant aux besoins des jeunes, des seniors et handicapés.

(2) – obligation de conserver une part de végétation sur la parcelle construite.

Culture de paix

Un grand concert le 15 février

Après une marche de la paix dans la ville organisée en septembre dernier, la participation des enfants à la réalisation de fresques célébrant le centenaire de la naissance de Nelson-Mandela et à la cérémonie patriotique du 11 novembre, la Ville et ses partenaires poursuivent leur travail d'éducation à la culture de la paix notamment à travers des actions menées avec les écoliers et les enfants fréquentant les accueils de loisirs. Ainsi, des actions autour des valeurs de paix rythment les projets d'école et ponctueront la vie locale de petits événements d'expression artistique.

Illustration de cette belle dynamique, un concert de la paix sera organisé le vendredi 15 février à 20h à l'espace Mendès-France réunissant sur scène environ 115 enfants-chanteurs accompagnés de 4 musiciens qui ont puisé leur répertoire dans des chansons françaises et anglaises. Ce projet est le fruit d'un travail collaboratif entre les enseignants des écoles élémentaires (1), les professeurs de l'école municipale de musique, de danse et des arts et les animateurs des centres de loisirs. Cerise sur le gâteau, ce concert gratuit s'accompagnera d'une exposition d'œuvres réalisées par les enfants de l'accueil de loisirs municipal, du périscolaire de Fontaine-aux-Jardins, des écoles élémentaires Les Huches François-Mitterrand, Les Cèdres et Fontaine-aux-Jardins à découvrir dans le hall de la salle Mendès France. D'autres actions suivront en 2019 avec notamment des plantations d'arbres de la paix dans les cours et jardins des écoles. ✨

(1) - 4 classes des écoles de Quetigny (CM2 Fontaine aux Jardins – CM2 Les Cèdres – CM1 et CM2 Les Huches) et les élèves de 6^e de l'atelier de pratique vocale du Collège Jean-Rostand.



Actions éducatives

Les 11-13 ans... comme à la maison



Après plusieurs mois de travaux, cet espace dédié aux 11-13 ans situé dans l'enceinte du groupe scolaire Les Huches François-Mitterrand est opérationnel depuis décembre dernier. Totalement rénové pour un coût de 144 000€ (désamiantage compris), ce local de 75m² intègre également un coin cuisine, un bureau pour les animateurs et dispose d'un double accès par l'extérieur ou par la cour intérieure. Comme pour mieux s'approprier les lieux, les jeunes ont apporté leur touche personnelle à la « déco » et une bibliothèque a été aménagée.

Très attendus par les jeunes et par l'équipe d'animations, ce nouveau local complète ainsi les structures d'accueil de loisirs dans le secteur aux côtés des locaux des enfants de moins de 11 ans et de l'espace Pierre-Desproges qui accueille les 14-17 ans. Le futur multi accueil encore en construction (voir page 9) finalisera prochainement le pôle actions éducatives de la Ville au cœur du quartier des Huches au service d'un parcours éducatif de qualité. ✨



TELEGRAMMES



> TROPHEE BIO DES TERRITOIRES

Finaliste des Trophées BIO des Territoires, le projet de production de fruits bio locale et équitable porté par la Ville de Quetigny et l'entreprise PROMUT est monté sur la 2^e marche du podium à Paris avec un total de 400 votes. Une belle reconnaissance pour ce nouveau projet bio local accompagné d'un prix de 2000€ qui participera au financement de l'accès aux réseaux eau et électricité pour l'installation de PROMUT et la création de 6 emplois à terme. Un projet qui devrait être lancé au printemps. A suivre.

> DIJON METROPOLE SANS MA VOITURE

Et si vous laissiez votre voiture au garage et viviez l'expérience de bouger autrement durant un mois en mars prochain ? Deux ans après la 1^{ère} édition « 2 mois sans ma voiture », Divia mobilités reconduit le défi en proposant à tous les métropolitains de tester les déplacements alternatifs à la voiture personnelle. Vous aurez ainsi l'occasion de circuler librement sur le réseau bus et tram de la métropole ou emprunter gratuitement un vélo ou encore tester l'autopartage, la trottinette, le vélo électrique.

Plus d'infos et inscription sur le site internet Divia.fr. Contact : Mme Albejano au 06.18.50.34.91.

> 45

C'est le nombre de jardins partagés qui seront créés prochainement dans le parc du Grand Chaignet sur une surface de 600m². Après le jardin partagé des Huches, il s'agit d'un projet collaboratif initié par la Ville et accompagné à travers des ateliers par la coopérative Saluterre. A ce jour, 12 familles participent à ce projet collectif. Inscription au 06 99 71 93 56.

> 4676

C'est le nombre de kilomètres parcourus de septembre à décembre 2018 en autopartage Citiz, une solution économique et pratique pour se déplacer, accessible en libre-service 24h/24 (Voir VAQ N°198). En effet la station d'autopartage implantée sur le parking de Casino place centrale prend son rythme de croisière avec 1143h d'utilisation et un total de 47 jours de réservation sur la même période.

Réservation sur Citiz BFC au 03.80.55.14.14 (bfc.citiz.fr)

« Ça me dit bio ! »

Nouveau rendez-vous bio

Ayez le réflexe « Ça me dit bio ! » chaque 3^e samedi du mois en vous rendant à Quetigny, place centrale Roger-Rémond.

Vous avez aimé le Grand Marché bio annuel de septembre, le plus important de Bourgogne Franche-Comté ? Quetigny vous propose un nouveau rendez-vous mensuel : le P'tit marché bio le 3^e samedi de chaque mois de 9h à 13h sur la nouvelle place centrale Roger-Rémond.

Ainsi, un samedi par mois, retrouvez une quinzaine d'étals de produits biologiques frais (légumes, fruits, viandes, fromages, miels...), cosmétiques et textiles au centre-ville de Quetigny.

Lancé le 15 décembre dernier, le P'tit marché bio vous donne rendez-vous en 2019 les 16 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai, 15 juin...

Une nouvelle action de la stratégie « Quetigny ville nourricière » qui participe activement au projet d'autonomie alimentaire porté par Dijon métropole. ✨



Mobilité douce

Aide à l'achat d'un vélo cargo

Emmener et ramener les enfants de l'école, faire son marché, transporter un bien sur une distance courte, se rendre à son travail... sont autant de possibilités de mobilité douce offertes en centre-ville en adoptant le vélo-cargo. Un vélo bien pratique à 2 ou 3 roues avec une plateforme à l'avant ou à l'arrière, permettant de transporter des enfants et des charges diverses.



Photo X

Une aide à l'achat réservée aux Quetignois

Dans le cadre de son Agenda 21, la Ville souhaite inciter les habitants à se déplacer à vélo afin de réduire les déplacements quotidiens effectués en voiture, les nuisances sonores et les émissions de gaz à effet de serre. Sans compter que l'usage du vélo permet aussi d'améliorer la qualité de l'air et la santé des habitants. C'est pourquoi, la Ville a décidé de subventionner l'achat de vélos-cargo ou familiaux en complément de l'offre de mobilité existante sur la commune, comme le bus, le tramway ou l'autopartage. Concernant les vélos à assistance électrique, seuls les vélos cargo détaillés dans la convention peuvent bénéficier du dispositif.

Les aides financières accordées s'élèvent au maximum à 25 % du prix d'achat TTC du vélo cargo ou familial, dans la limite d'une subvention de 250€. Pour en savoir plus, rendez-vous sur Quetigny.fr/agenda21. ✨



Maison de la petite enfance Maria-Montessori

Une ouverture prévue à la rentrée 2019

Les travaux d'édification du nouvel équipement vont bon train sur la plaine des Huches. Exemplaire tant au niveau de sa conception que de son fonctionnement, la nouvelle maison de la petite enfance ouvrira ses portes à la rentrée proposant une meilleure prise en charge des enfants et une réponse plus adaptée aux besoins des parents.

Fallait-il rénover l'actuelle Maison de l'enfant datant de 1974 ou réaliser un bâtiment neuf répondant aux attentes des enfants et de leurs parents mais aussi du personnel municipal ?

Après études et analyses pour évaluer les besoins conduites par la Ville et la CAF, le choix s'est porté vers un nouvel équipement respectant les normes et permettant de nouvelles organisations d'accueil des enfants plus adaptées aux besoins.

Un équipement stratégique pour le cœur de ville

Avec un investissement de 2.9 M d'€ dont 355 000€ pris en charge par la CAF, l'effort budgétaire engagé par la Ville est conséquent. Pour le Maire Rémi Détang : « *c'est un investissement pour l'avenir car l'élément qui a définitivement fait pencher la décision en faveur d'un nouvel équipement est le projet Quetigny Cœur de ville. Près de 400 logements vont être construits dans les prochaines années avec une offre ciblée notamment sur les jeunes ménages pour rajeunir la population, remplir les classes des écoles comme celle des Huches François-Mitterrand située à proximité et participer à la vie locale. C'est pourquoi, cet équipement est particulièrement stratégique pour favoriser leur venue et les accueillir dans les meilleures conditions* ».



La façade de l'équipement revêt une ossature bois pour une isolation performante et une parfaite intégration dans le quartier.

Une parfaite intégration dans le quartier

Implanté dans le quartier des Huches à proximité immédiate du centre-ville à l'angle des rues Pasteur et de l'Espace, le nouveau bâtiment revêtu d'une ossature bois, doté d'une toiture végétalisée et d'un bel espace extérieur (jardin potager

Depuis 1974, environ 2000 enfants ont été accueillis au multi accueil de Quetigny

et jeux pour enfants) s'intégrera harmonieusement dans le quartier qui bénéficiera prochainement d'une amélioration paysagère assurant la qualité du cadre de vie. Il complètera idéalement tous les services déjà existants dans le secteur de l'enfance jeunesse à proximité immédiate de l'espace Pierre-Desproges, des accueils de loisirs et du groupe scolaire des Huches-François-Mitterrand.

Une démarche collaborative exemplaire

Accueillant à la fois le multi-accueil et le Relais Assistantes maternelles (RAM) qui assure une mission de guichet unique de la petite enfance, ce nouveau bâtiment maintient un accueil de 48 places et disposera d'équipements novateurs telles une salle d'eau, des espaces mutualisés (salles arts plastiques, salle

motricité...), des espaces extérieurs agréables (aires de jeux, jardin potager) et d'une cuisine centrale permettant de préparer les repas mais aussi l'éducation alimentaire des jeunes enfants avec notamment une orientation vers le bio.

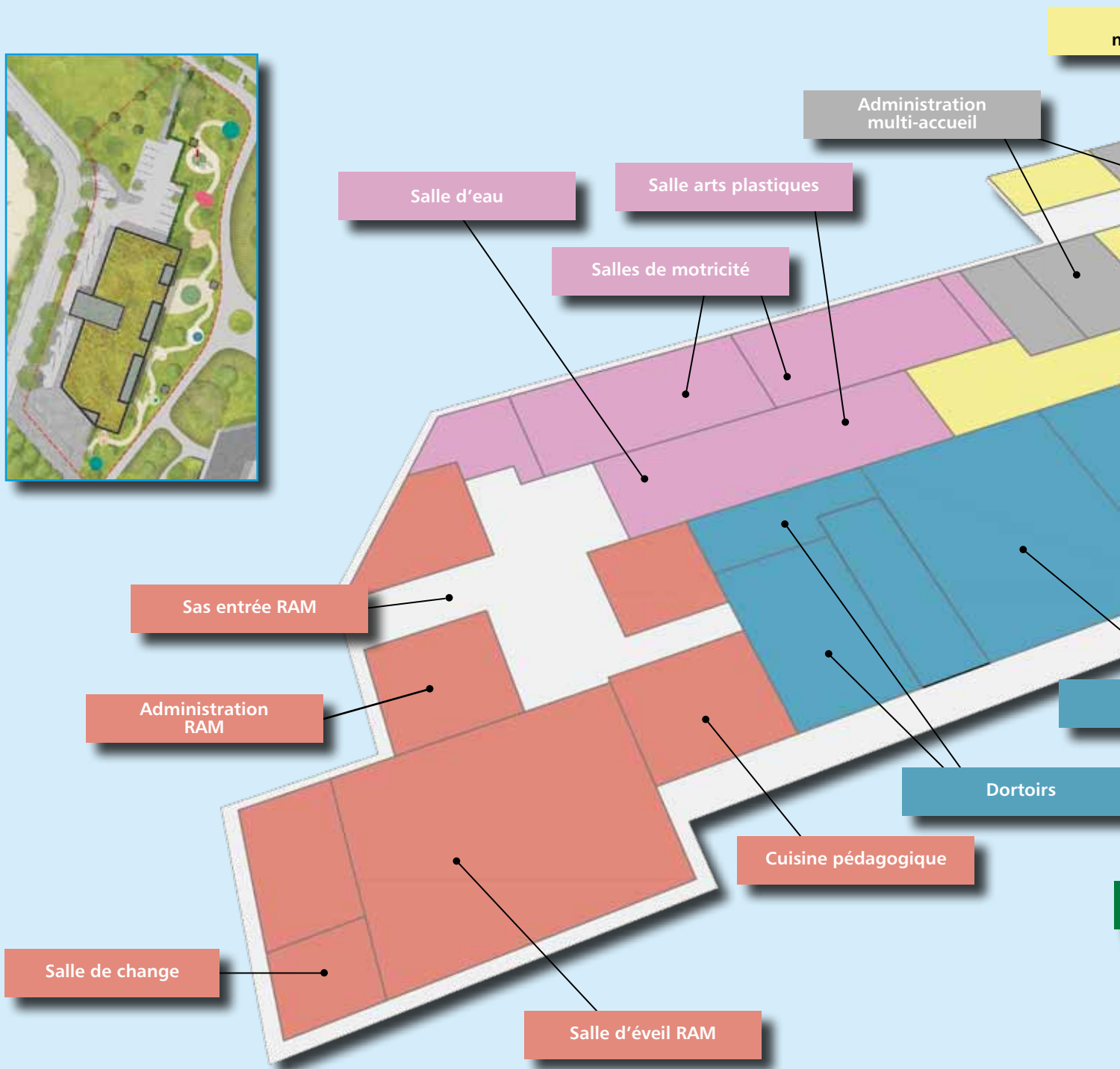
La concrétisation de ce projet est le fruit d'une collaboration exemplaire entre les équipes du multi-accueil, du RAM, des services techniques municipaux de la CAF et de la PMI du Conseil départemental sans oublier l'apport des élus de l'action éducative. L'équipe de la maison de l'enfant suit actuellement une formation qui va lui permettre d'intégrer le futur équipement avec un nouveau projet de service en phase avec les nouvelles pratiques souhaitées. A noter que l'équipement conservera le nom de Maria-Montessori, grande médecin et pédagogue, référence dans le monde de la petite enfance qui considérerait qu'une manière de mesurer la pertinence d'un modèle éducatif est le niveau de bonheur d'un enfant. ✨



Maison de la petite enfance Maria Montessori

Un équipement « 3 en 1 » conçu

Les professionnelles de la petite enfance et l'équipe municipale se sont beaucoup investis aux structure permettant des organisations d'accueil optimum pour le bien-être des enfants et un En avant-première, découvrez les différents espaces de cet équipement «3 en 1» regroupant petits, pour les moyens/grands et des espaces mutualisés sans oublier les espaces extérieurs d

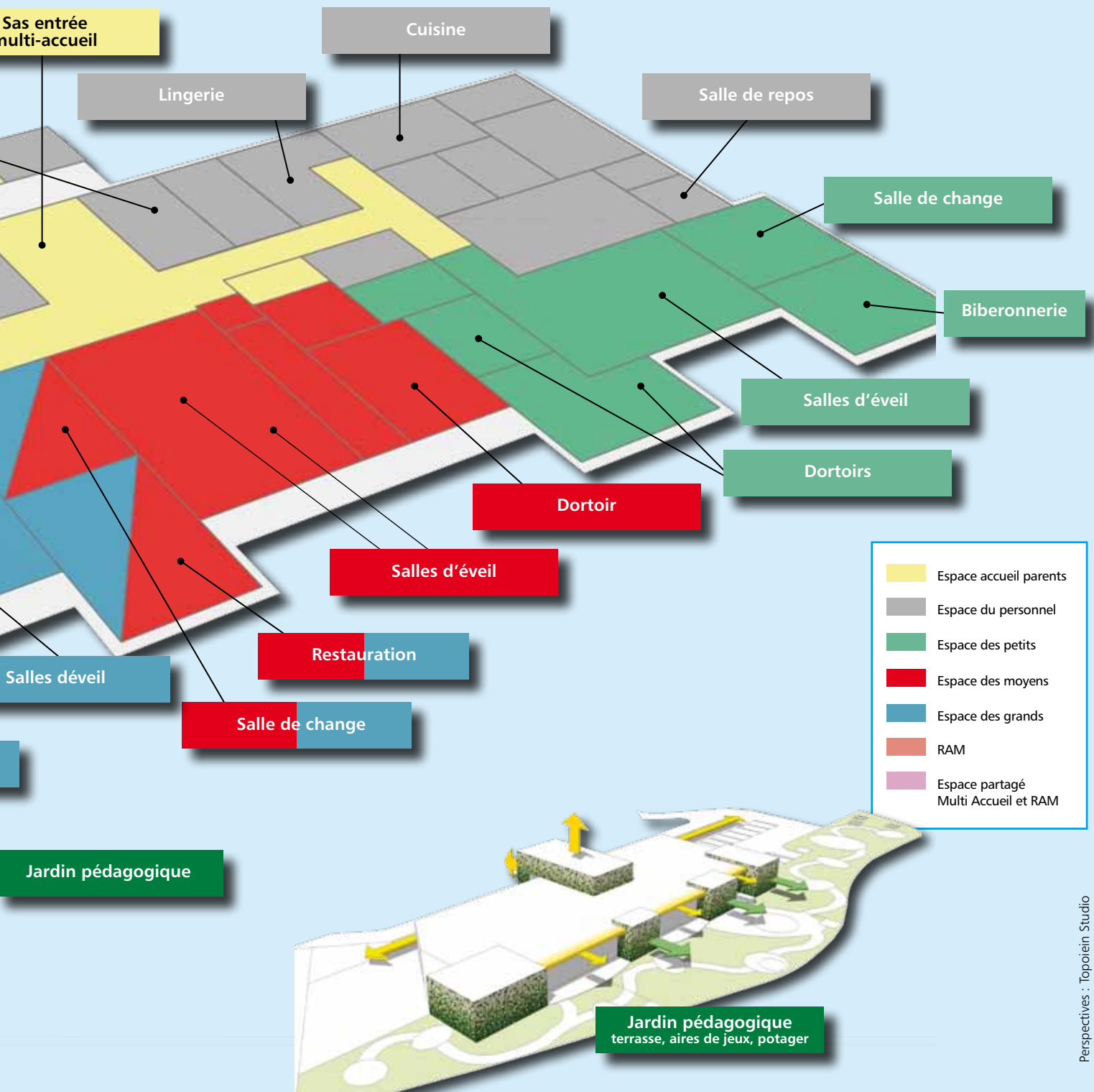




pour l'accueil des tout-petits

côtés des architectes de Topoiein dans l'élaboration et la conception des espaces aménagés de la mise en oeuvre qualitative du projet d'établissement.

le multi-accueil et le Relais assistantes maternelles (RAM) et intégrant des lieux de vie pour les au jardin potager et des aires de jeux spécifiques.



LA METAMORPHOSE SE POURSUIT

Après une courte trêve hivernale faisant la part belle aux illuminations de Noël, les travaux se concentrent notamment sur la rive nord de l'avenue du Château jusqu'à la rue de l'Espace dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine Quetigny Cœur de ville. L'arrière de la place centrale va aussi connaître une cure de jouvence jusqu'à l'été.



PLACE CENTRALE (rive sud de l'avenue du Château)

Rénovation de la place arrière

De nouveaux travaux sont programmés sur le fond de la place centrale afin d'obtenir une cohérence et une homogénéité paysagères à l'ensemble de cet espace. Un nouveau revêtement de sol remplacera les pavés actuels en liaison avec les espaces déjà réalisés et l'espace sablé central situé entre les arbres mutera en aire engazonnée. Les entrées des copropriétés seront reprises avec une mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Des équipements qualitatifs

Garde-corps « design » pour les entrées de propriétés et les emmarchements, mâts aiguilles d'éclairage led et ambiance lumineuse au sol, remise en place des caméras de vidéo-protection, rangées de potelets de protection le long du quai de la station tram, bornes amovibles d'accès, grilles et corsets d'arbres, la place centrale s'est parée progressivement des équipements nécessaires pour le confort et la sécurité des usagers. Ce début d'année a vu l'installation d'un abri de 15m² pouvant accueillir une quinzaine de vélos à proximité de l'entrée du supermarché Casino facilitant ainsi les mobilités douces pour faire ses courses.

Acquisition de deux locaux commerciaux

Afin de garder la maîtrise de l'aménagement de la place centrale, la Ville a acquis deux locaux commerciaux de plain-pied situés aux 13 et 17 de la place. Cet investissement devrait favoriser l'installation prochaine de professionnels de santé ou de services en attendant le futur projet de maison médicale.

VOIRIE ET ESPACES PAYSAGERS

(rive nord de l'avenue du Château)

Les opérations de pavage se poursuivent

Après des interventions en béton désactivé sur les cheminements piétonniers et cyclables (mail longeant l'avenue du Château et accès aux immeubles d'habitation Datar), le pavement gagne progressivement l'espace de l'emprise de l'ancien immeuble « Manivelle » déconstruit au printemps dernier afin de conférer une unité de sol avec la place centrale et prolonger la perspective. Par ailleurs, l'axe central de la liaison piétonne matérialisé par des lignes de dalles ocre continue de progresser en direction de la rue Pasteur et de la rue de l'Espace reliant à terme le cœur de la place au futur équipement petite enfance.

Un dispositif écologique de gestion des eaux de ruissellement est en cours d'aménagement le long du cheminement à proximité du jardin partagé des Huches. Ce nouvel espace paysager bientôt doté de deux passerelles permettant aux riverains d'accéder aux immeubles Datar devrait accueillir également des végétaux adaptés aux milieux humides.

Un nouvel espace paysager

Un dispositif écologique de gestion des eaux de ruissellement est en cours d'aménagement le long du cheminement à proximité du jardin partagé des Huches. Ce nouvel espace paysager bientôt doté de deux passerelles permettant aux riverains d'accéder aux immeubles Datar devrait accueillir également des végétaux adaptés aux milieux humides.

Parking et piste cyclable

Des travaux d'ampleur ont été conduits avec la rénovation du parking entre les immeubles Datar de la nouvelle rue Simone Veil. Doté de 60 places de stationnement, sa réalisation a été particulièrement soignée en harmonie avec les autres revêtements du cœur de ville : béton lavé avec matérialisation des places par des lignes en pavés et plantations entre les rangées. Autre réalisation remarquable : le réaménagement complet de l'avenue du parc avec la création d'une nouvelle piste cyclable (Voir VAQ 198). Ne manque que la touche finale avec le marquage peinture au sol et la finalisation de l'enrobé de la chaussée.





LE BUDGET DE LA COMMUNE 2019



A quoi reconnaît-on un budget sérieux ?

On pourrait déjà juger de son niveau. Avec 18,9 millions d'euros au total prévus en 2019, le nouveau budget de la Ville de Quetigny est à un niveau remarquable, l'un des plus hauts de ce mandat.

Un bon budget, c'est aussi trouver le bon équilibre entre les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Cette année, près d'un tiers du budget – soit 5,9 millions d'euros - est consacré à l'investissement alors que la proportion se situe en moyenne autour du quart dans la plupart des communes.

Ces chiffres démontrent à la fois l'effort significatif qui sera réalisé en 2019 en matière d'investissement mais aussi, il faut le souligner, la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Depuis 2015, ces dépenses de fonctionnement ont diminué de près de 700 000 euros. C'est le fruit du travail important réalisé par les services et par les élus municipaux pour assurer la viabilité du budget alors que, dans le même temps, le niveau de services à la population est maintenu, tout comme le niveau du soutien aux associations. Autre signe de cette bonne gestion, le budget 2019 a pu être préparé sans augmentation des taux d'imposition pour la part communale.

La force de ce budget est qu'il allie ambition et prudence. La prudence reste de mise car de nombreuses incertitudes demeurent liées notamment à la suppression de la taxe d'habitation et à la baisse persistante des dotations versées aux communes par l'Etat.

L'ambition est bien là puisque ce budget est la traduction financière de notre feuille de route politique pour Quetigny. En cette dernière année complète de mandat, nous mettons les moyens nécessaires pour tenir nos engagements.

Parmi les principaux investissements, près de 200 000 euros sont consacrés aux écoles, que ce soit pour la rénovation de locaux ou l'équipement informatique, conformément à nos priorités. Il faut de plus y ajouter 280 000 euros qui permettront d'achever la rénovation complète de l'école maternelle des Aiguisons.

1,89 millions d'euros sont inscrits pour financer la construction de la nouvelle maison de la petite enfance.

Enfin, le projet Quetigny Cœur de Ville poursuit son déploiement. Deux millions d'euros sont budgétés cette année qui permettront à notre aménageur, la SPLAAD, de financer les travaux déjà réalisés ou en cours ainsi que la suite, notamment la réalisation de la future brasserie qui ouvrira ses portes en janvier 2020.

Même l'opposition, lors du débat en conseil municipal, a reconnu le sérieux de ce budget. Pour toutes ces raisons, je peux affirmer sans détour que ce budget 2019 est donc un bon budget au service de tous les Quetignois !

Isabelle Pasteur

Adjointe au Maire déléguée aux finances
et au développement économique



Fonctionnement

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses et des recettes permettant à la collectivité de gérer les équipements existants et d'assurer les services rendus à la population.

DEPENSES

Charges à caractère général
et subventions :
3 777 300€

Charges de personnel :
8 150 000€

Charges diverses :
169 900€

Charges financières : 23 000€

Autofinancement :
897 800€

Total dépenses de fonctionnement :
13 000 000€

RECETTES

Produits d'imposition :
10 219 700€

Participations et subventions
reçues : 1 756 000€

Produits des services, du domaine
et autres : 1 042 300€

Total recettes de fonctionnement :
13 000 000€

13 MILLIONS €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Elles assurent les services à la population et le fonctionnement de la collectivité. Si les charges de personnel restent le premier poste de dépense de la collectivité, elles affichent une diminution de 1 % par rapport au budget de 2018 grâce à un effort important de gestion. C'est le budget le plus bas depuis 2014 en matière de charges de personnel.

1,178 MILLIONS €

SUBVENTIONS ATTRIBUEES

Dont 636 669€ pour les associations, 338 740€ pour le CCAS et 119 150€ pour la saison culturelle.

5,769 MILLIONS €

IMPOTS ET TAXES

C'est le montant total des impôts et taxes directement perçus par la Commune. Ils représentent 44% des recettes réelles de fonctionnement.

Investissement

La section d'investissement retrace l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires à l'équipement de la collectivité et de manière générale les opérations améliorant son patrimoine.

DEPENSES

Remboursement de la dette :
136 000€

Dépenses d'équipement :
3 719 200€

Avances versées à la Splaad
(Quetigny Cœur de ville) :
2 000 000€

Divers : 23 500€

Total dépenses d'investissement :
5 878 700€

RECETTES

Autofinancement :
897 800€

Subventions reçues
et FCTVA : 397 500€

Emprunt : 4 512 300€

Divers : 71 100€

Total recettes d'investissement :
5 878 700€

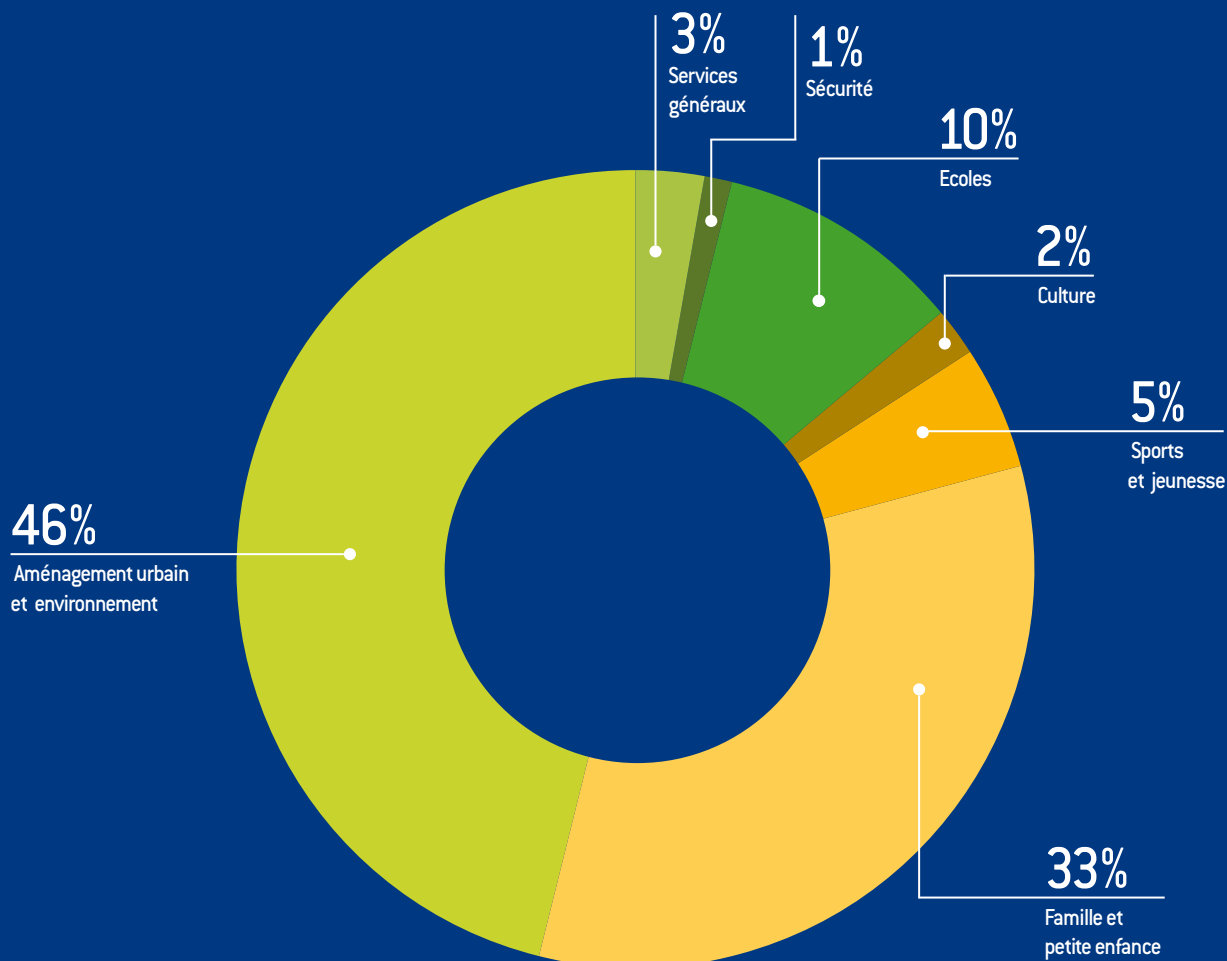
3,719 MILLIONS €

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Une année exceptionnelle pour les équipements de la ville : maison de la petite enfance, 4^e phase de rénovation de la maternelle Aiguïsons, nouvelle tribune pour la salle Mendès-France, construction d'une extension à l'Espace Pierre-Desproges, rénovation des sols dans l'école des Cèdres, poursuite du programme d'accessibilité des équipements publics aux personnes à mobilité réduite...

Le budget est l'acte par lequel le Conseil municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de la Commune qui doivent s'équilibrer. Il comprend des dépenses et des recettes liées au fonctionnement quotidien des équipements et des services offerts à la population mais aussi à l'investissement pour conforter le patrimoine de la collectivité.

Répartition des dépenses d'équipement et financières par secteurs d'intervention



2 M€

C'est le montant que la Ville consacrera en 2019 au financement du Cœur de Ville, sous forme d'avance versée à la SPLAAD (dépense financière).

La Ville de Quetigny aura ainsi, à la fin de l'année 2019, apporté sur ses fonds propres 4 M€ au financement de l'opération Cœur de Ville.

280 000€

C'est le montant des crédits de paiement dédiés à la rénovation de l'Ecole Maternelle des Aiguisons pour 2019.

Au total, la Ville aura investi environ 800 000€ dans cette opération initiée en 2016.

1,9 M€

C'est le montant des crédits de paiement inscrits au budget 2019 pour la construction de la nouvelle Maison de la petite enfance.

Le coût total de cette opération, qui a débuté en 2017, est évalué à 2,9 M€. La Caisse d'Allocations Familiales contribue à son financement à hauteur de 355 200€.

110 000€

C'est le montant prévu au budget 2019 pour réaliser les 1^{ères} études nécessaires à la construction d'une nouvelle médiathèque.

689 000€

C'est le montant total dédié à la rénovation du patrimoine bâti de la Ville, dans le cadre de ce budget.

Cette somme comprend notamment le changement complet de la tribune de l'espace Mendes-France, pour 210 000€, et l'adaptation des bâtiments publics aux personnes handicapées, pour 175 000€.

LE BUDGET DE LA COMMUNE 2019

A quoi servent vos impôts ?

Les RECETTES et DEPENSES par secteurs pour 100€

100€ de recettes : d'où proviennent-elles ?

- Fiscalité (ménages et entreprises) : **32€**
- Etat : **7€**
- Dijon métropole : **25€**
- Usagers + Redevances : **4€**
- Remboursement de frais : **2€**
- Subventions : **5€**
- Emprunt : **25€**



100€ de dépenses : ce que fait la ville avec !

- Gestion des services publics et sécurité : **16€**
- Enseignement : **17€**
- Sport, jeunesse, vie associative : **10€**
- Aménagement et cadre de vie : **29€**
- Social, famille, logement : **19€**
- Culture : **7€**
- Remboursement de la dette et autres : **2€**



Les principales subventions directes aux associations

(hors soutien logistique, mise à disposition de personnel, de locaux)

● Association Sportive de Quetigny :	244 900€
● Centre Social et Culturel La Passerelle :	163 000€
● AGEAC/CSF :	67 200€
● Association Grand Dijon médiation :	38 500€
● Ludothèque CSF :	26 760€
● Ouverture Rencontres Evolution :	20 000€
● Fanfare Municipale :	10 000€
● Comité de jumelage coopération :	8 500€
● Théâtre de l'Escalier :	7 700€
● Compagnie Taxi Brousse :	5 000€

Là où beaucoup d'autres villes réduisent les subventions accordées aux associations, la Municipalité reconnaît le rôle incontournable du monde associatif en maintenant ses soutiens financier et logistique.



Les aménagements dans les quartiers

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.

Patrimoine arboré **LE PARC DES CÈDRES RETROUVE LA LUMIÈRE**



Les services espaces verts de la Ville entretiennent sans relâche le patrimoine arboré de Quetigny qui compte plus de 8000 arbres. Depuis 2017, une attention particulière est portée aux arbres parfois centenaires du parc des Cèdres qui pour certains présentent un mauvais état sanitaire et des risques de chutes. Une expertise (étude et diagnostic de chaque essence remarquable pour un coût de 3000€ TTC) a conduit cet hiver à l'abattage d'une dizaine de sujets devenus dangereux. Cette opération nécessaire permet à la fois de sécuriser le parc, d'éclaircir cet écran végétal en créant des perspectives paysagères et de favoriser le développement des arbres en bonne santé. Réalisés en régie par les services, ces opérations se poursuivront autant que nécessaire pour sécuriser totalement cet espace apprécié.

Stade

LE SYSTÈME D'ARROSAGE ÉVOLUE

Après l'inauguration en novembre dernier de nouveaux équipements (éclairage led, sono, panneau d'affichage, peinture et mobilier) le stade des Cèdres va bénéficier de nouveaux aménagements avec l'amélioration de son système de pompage d'eau pour l'arrosage des terrains. Cette opération réalisée au printemps va permettre de développer l'arrosage automatique sur un 3^e terrain (actuellement 2 terrains en bénéficiant) pour un coût à hauteur de 33 000€ TTC.

Par ailleurs, des travaux en régie réalisés en interne finalisent le nouvel entrepôt de stockage des sports avec des matériaux de récupération (pavage, bardage, porte, structure) afin de libérer de l'espace au centre sportif couvert Les Cèdres.

Siège ASQ

LE PAVILLON DES CÈDRES RÉNOVÉ



Afin d'accueillir dans les meilleures conditions le siège de l'ASQ (Voir page 4), des travaux de rénovation ont été engagés dans le pavillon des Cèdres cet hiver. Ont été entrepris le rafraîchissement de certains locaux et de la kitchenette, l'aménagement de l'accueil (5000€ TTC), la remise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (11 100€ TTC), le déplacement du portillon d'entrée afin de rendre cet espace indépendant de la cour de l'école élémentaire des Cèdres.

Espaces paysagers

RUE RONDE

Afin de permettre une plus grande visibilité d'ensemble et améliorer la tranquillité publique aux abords des immeubles de la rue Ronde, un réaménagement des espaces verts est entrepris



depuis plusieurs mois. Si les hauteurs des végétaux ont été très nettement abaissées, un grand soin sera apporté à la mise en place de nouvelles plantations, petits bosquets et engazonnement dans ce quartier (coût : 12 000€).

JARDINS PARTAGÉS GRAND CHAIGNET

Dans le cadre du projet de création de jardins partagés du Grand Chaignet, des travaux sont



réalisés dessinant peu à peu le futur espace composé de 45 parcelles sur 600 m². Terrassement, apport de terre végétale, création de points de puisage, poses d'une borne fontaine, d'une clôture en ganivelle et de portail et portillon, réalisation en pavage de chemins de circulation sont autant d'aménagement réalisés cet hiver pour un coût de 37 000€ TTC.

AVENUE JEAN-JAURÈS

Des opérations de terrassement et remise en état de terre sont actuellement opérés sur les plates-bandes (espaces séparant la voie de circulation de l'allée piétonne) de l'avenue Jean-Jaurès en entrée de ville. Ces rénovations s'accompagneront au printemps de plantations (coût : 5000€). Le rond-point bénéficiera également d'un relookage des massifs avec recyclage d'une vasque de la place centrale et d'une réfection d'une partie de son arrosage automatique.

CIMETIÈRE

Les aménagements paysagers se poursuivent au cimetière avec le remplacement progressif de petites bordures de haies taillées en cube et l'installation de 7 nouveaux emplacements de cavurnes au jardin du souvenir.





Soirée de l'engagement

Des sportifs et des bénévoles à la persévérance saluée



Ils ont été une nouvelle fois cette année appelés sous la lumière des projecteurs. Non pas sur un podium à 3 marches, mais sur la scène de l'espace Mendès-France. Les bénévoles et sportifs Quetignois participants à la 8^e soirée de l'Engagement et de la citoyenneté ont ainsi été mis à l'honneur par les élus du Conseil municipal accompagnés par Eric Fourcault. Ce membre très actif d'AHVVES était le parrain de la soirée, venu avec l'innovant fauteuil tandem Cingo que l'on peut voir à Quetigny à l'occasion de divers événements. Les remises de récompenses se sont enchaînées, ponctuées de talentueuses démonstrations des gymnastes de l'ASQ, des danseurs d'AUDACE et de HDMI.

de divers événements. Les remises de récompenses se sont enchaînées, ponctuées de talentueuses démonstrations des gymnastes de l'ASQ, des danseurs d'AUDACE et de HDMI.

Les bénévoles

Vie de la cité : Trophées de la Ville

L'engagement bénévole dans l'ordre de la soirée :

● Première bénévole à être invitée sur scène, **Brigitte Romano** a été félicitée pour l'engagement dont elle fait preuve auprès des écoliers de Quetigny depuis 6 ans, en leur apportant un soutien scolaire précieux, depuis son départ à la retraite. Elle est vice-présidente de l'association Cousi-devoirs.

● **Nicolas Regnard** est un sportif passionné qui a commencé l'escrime il y a 37 ans à Quetigny et s'est lancé comme entraîneur il y a 10 ans pour l'ASQ. Il a grandement participé à dynamiser cette section sportive et continue avec la mise en place de séances d'escrime pour les personnes âgées et très récemment pour les enfants atteints de troubles de l'apprentissage (plus d'informations page 21).

● Les **26 Jardiniers** et bénévoles du stand « restauration » du Grand Marché Bio annuel étaient au rendez-vous. Leur démarche 100% bio et 0% déchet a été mise en avant autant que leur énergie à servir les 170 plateaux de l'édition de septembre 2018.



« Challenge de la Ville » 2018

Après la section de Fitness running l'année passée, le Challenge a été attribué à la **section Course d'orientation** de l'ASQ créée en 1992.

Initiative de Marcel Marion dirigée depuis quelques années par Olivier Parigot, la section a dû apprendre à organiser les entraînements, se former, maîtriser la cartographie, participer à la vie fédérale... Elle a coorganisé en 1997 les 5 jours de France avec 3 000 participants et plusieurs autres courses inter-régionales et nationales depuis. Elle a su atteindre un haut niveau de performance en restant accessible et conviviale.



Le « Focus de l'année »

Le **Secours populaire** est une association déclarée grande cause nationale qui se décline localement avec le dynamique

Comité de Quetigny, aujourd'hui localisé au château des Cèdres, rue des Marronniers. 75 familles sont aidées très régulièrement par une trentaine de bénévoles. La parole a été donnée à la présidente Mireille Gauthier, accompagnée de José Wacapou, Bernard Gougnot et Roger Charbonnel, anciens présidents. Elle a souhaité remercier la Ville, réaffirmer le caractère essentiel des actions menées depuis 1983 et l'importance des aides et dons.



Les sportifs



Titres internationaux

- **Ahmed Kerroum** - Champion d'Europe vétéran - et **Gérard Olivet** - vice-champion d'Europe vétéran – étaient une nouvelle fois cette année en tête des classements (photo d'archive d'A. Kerroum).



Titres nationaux

Des championnes de France

- L'orienteuse **Lilou Parigot** a rapporté à Quetigny la médaille d'or de la spécialité « longue distance ».
- En catégorie UFOLEP de gymnastique rythmique, **Maiténa Sierra** s'est illustrée en montant sur la première marche du podium des individuelles.
- Les 3 championnes de la Boule Quetignoise ont décroché en triplette le meilleur titre du championnat de France. Il s'agit d'**Apolline Garrien**, **Nadège Rodrigues** et **Chantal Salaris** (pas de photo)



Les vice-champions de France

- **Thomas Lavaud** a saisi la médaille d'argent du Championnat de France de boxe française.
- **Léa Lambert**, **Fanny Lelièvre**, **Laurine Peltier** et **Maiténa Sierra** sont montées sur la 2^e marche du podium du Championnat national par équipe Ufolep de gymnastique rythmique.
- **Lucas Panda** a terminé 2^e au Tournoi de France de Judo.



Les médaillés de bronze

- **Hugo Da Costa** s'est illustré en boxe française.
- **Olivier** et **Virginie Parigot** sont 3^e en course d'orientation, catégorie longue distance
- En championnat national Ufolep de gymnastique rythmique, **Léa Lambert** est arrivée 3^e en individuel
- Les judokas **Emile Notebaert** (1^{ère} division) et **Charlyne Guidet** (3^e division) ont également rapporté le bronze dans leurs catégories respectives.



Titres Inter-régionaux et régionaux par discipline

ASQ Gymnastique rythmique : Bertille Boulogne et Laurine Chatot ont terminé premières inter-régionales UFOLEP, tout comme Naomi Casagrande, Emma Cislighi, Morgane Martin et Marie Saez-Isquierdo en équipe.

Sport scolaire (UNSS) : Adélie Thierry est championne académique des jeunes arbitres. Les équipes de course d'orientation et de cross sont devenues championnes d'académie.

ASQ Badminton : Hadrien Harand (SH minime, DH minime) et Jeanne Harand (DMx poussin) ont gagné le championnat régional et l'équipe de R1 accède en pré-nationale.

ASQ Boxe française : Aurélien Bobenrieth, Marie-Xavière Jacques, Matthieu Sage et Julien Suillot sont champions de Bourgogne - Franche-Comté.

ASQ Course d'orientation : Antoine Parigot en champions longue distance de BFC.

ASQ Judo : Chloé Cislighi-Beroldy et Mathéo Roches sont champions régionaux catégorie benjamin. Chloé Fournier et Maeva Guyot ramènent la coupe de BFC.

Boule Quetignoise : Touch You (tête à tête), Cédric Coquibus (doublette mixte), et Dominique et Eric Chaussonot accompagnés de Gyslain Seer (triplette) sont champions de Bourgogne.



Championnes et champions de Côte-d'Or par discipline

Sport scolaire (UNSS) : Emilien Guillet champion des jeunes arbitres

ASQ Badminton : Cannelle Bret-Legrand (SD cadette), Chloé Fournier (SD minime), Nathan Suillot (SH minime), Bastien Bouillet (DH série D9), Léo Pham-Van (DH série D9), Axel Lesage (DH série D9) et Christophe Mangin (SH série P11).

ASQ Course d'orientation : Maribelle Henky et Valentin Markey champions longue distance / Nathalie Roubot, Valentin Skowronek et Pierre Terzi champions moyenne distance.

ASQ Escrime : Johan Ahouansou, Maeva Billard, Nicolas Forelle, Diwal Lescaret champions en sabre. Simon Bertin, Marion Deldegan et Théo Gail au fleuret. Nicolas Masson et Léonie Bernin en épée.

ASQ Football : Les 17 joueurs de l'équipe U15 accède à l'U16 R2.

AQS Gymnastique rythmique : 1^{ère} place en équipe FFG pour les 5 gymnastes.

ASQ Judo : Eliette Crapeau Lafaille et Morgane Genot terminent 1^{ères} poussines, Florent Heyrman 1^{er} poussin, et Lala-Dounia Lahriji, Thomas Marchand et Djilali Radja 1^{ers} super poussins.

ASQ Tennis : Nicole Questiaux championne CO + 60 ans. Lilou Dechand, Paul Pierrot et Mélisse Zezza Jacquot champions 13-14 ans mixte CO. Valentin Barberet, Valentin et Virgile Skowronek champions 15-16 ans CO.



Temps fort

Ils préparent le carnaval 2019

Pour cette nouvelle édition, l'événement biennal de Quetigny conserve les ingrédients de son succès : organisateurs et bénévoles inspirés, cortège coloré, flambée du bonhomme carnaval et thème original. Réservez votre samedi 6 avril après-midi pour prendre part à cette farandole éphémère sur le thème « derrière les écrans ».

Le comité de pilotage est constitué des associations ORE Ouverture Rencontres Evolution, centre social La Passerelle, Adiphac, Les Choses aux poings, d'habitants et soutenu par la Ville de Quetigny. L'organisation est déjà bien avancée et le travail ne manque pas. Il nécessiterait quelques bonnes volontés supplémentaires. Les habitants qui le souhaitent peuvent rejoindre les équipes bénévoles (selon leurs envies : installation, maquillage des enfants, buvette, sécurité...) en contactant le Centre Social La Passerelle.

Le jour J, les festivités débuteront à 13h30 par le rassemblement du cortège sur la Place centrale Roger-Rémond. S'en suivra une déambulation costumée, accompagnée par les danseurs d'AUDACE et rythmée par la Batucada « Bam » de Marsannay-la-côte.

Moult animations, jeux et démonstrations sur scène attendront petits et grands au Parc du Grand Chaignet, après ce traditionnel passage des carnavaliers dans plusieurs rues de Quetigny. L'au-revoir au bonhomme carnaval aura lieu sur les extérieurs de Mendès-France en soirée et un repas partagé suivra.

Les personnes intéressées pour aider à la préparation de ce temps fort peuvent contacter Carine Gautier, animatrice socioculturelle au Centre social La Passerelle au 03 80 71 91 14 / animation@centresocialquetigny.fr. ✨



TELEGRAMMES



> BELLE COURSE POUR FABIEN PALCAU

Fabien Palcau marque de nouvelles progressions avec cette participation aux Championnats d'Europe de cross country. Il est arrivé à la 7^e place des Espoirs et 3^e de l'équipe à Tilburg aux Pays-Bas. Le jeune Duciste quetignois avait fait le déplacement avec l'équipe de France.

> YVES VINCENT À L'HONNEUR



Ce sportif aguerri, comptant 38 ans de pratique, enseigne la boxe française à Quetigny depuis plus de 30 ans pour la section dédiée de l'ASQ qu'il a mise en place en 1987. Le président de la Fédération Française de Boxe lui a récemment remis le Gant d'or, la plus haute distinction existante, méritée pour son dynamisme au service de ce sport. Il a formé de nombreux champions qu'il a vu progresser à tous les niveaux.

> AU BON ACCUEIL



Le Secours catholique est présent à Quetigny depuis 1989. L'association dispose de locaux mis à disposition par la Ville dans l'ancienne cure, à côté de l'église. Ils viennent de bénéficier d'un « lifting » par les services municipaux, comprenant la pose de faux plafonds, d'un nouvel éclairage, la mise aux normes des prises et des travaux de peinture. L'association organise des permanences et un « Relais du monde » chaque vendredi après-midi de 14h à 16h30 : papotage, pratique du français et jeux autour d'un café font le programme, pour tous ceux qui désirent échanger dans un environnement amical. Contact : 03 80 46 28 07.

AGENDA ASSOCIATIF

> FEVRIER

Jeudi 14

Collecte de sang par le Comité local bénévole, de 15h à 19h30 à l'espace Mendès-France.

Mercredi 20

« **Les P'tites Pousses** » pour les moins de 3 ans, de 9h30 à 11h30 à la Ludothèque.

Samedi 23

Compétition nationale de Break dance par HDMI à l'espace Mendès-France.

> MARS

Samedi 9

Loto de l'ASQ Football à 18h espace Mendès-France.

Du 8 au 17

Exposition aquarelle du centre social La Passerelle dans la salle Nelson-Mandela.

Samedi 16

Portes ouvertes à la Maison Familiale Rurale de 9h à 16h30.

Mercredi 20

Jeux intergénérationnels spécial quiz par la Ludothèque CSF dès 14h15 salle du Cromois.

Samedi 23

Championnat de France Elite combat de savate à 19h au Gymnase Mendès-France.



Remise de prix pour l'ASO

Session adaptée, escrime au cœur

Nicolas Regnard fait partie de l'ASO Quetigny Escrime. Issu du secteur social, il a expérimenté il y a 2 ans l'escrime adaptée aux seniors à l'EHPAD du Cromois, à Quetigny. Aujourd'hui, il crée le lien avec les enfants présentant des troubles de l'apprentissage en mettant à leur portée ce sport passion qu'il pratique depuis son plus jeune âge.



Vous avez initié la rencontre de l'escrime avec des publics qui en sont au premier abord éloignés. Comment cette idée est-elle devenue réalité ?

« J'ai toujours eu envie de développer cette idée. Deux rencontres ont été déterminantes. Celle avec le directeur du développement et de l'innovation pour la FF d'Escrime, Didier Leménagé, qui modélise et crée les nouvelles pratiques pour la fédération et la seconde avec le Maître d'arme Antonio Meffe, qui m'a « donné le virus » ! Il m'a formé à l'escrime adaptée pour un public seniors et par la suite auprès d'un public jeune. Le soutien des institutions locales et de Pluradys* a permis la concrétisation des sessions adaptées. Aussi, on trouve à Quetigny un état d'esprit qui s'accorde avec la réalisation de nouveaux projets de ce type ».

Ces initiatives ont été très bien accueillies et semblent avoir rapidement trouvé leur public. La section a d'ailleurs reçu dernièrement une reconnaissance particulière avec la remise d'un prix national.

« Notre projet d'initiation adaptée à l'escrime sur 12 semaines à destination des enfants a été sélectionné par la Fédération Française d'Escrime, et séduit le jury SNCF Réseau qui a primé la section. Une belle reconnaissance qui a permis au club de recevoir un chèque de 5 000€ des mains de Jérôme Grand, Directeur territorial Bourgogne-Franche-Comté de SNCF Réseau, au mois de janvier. Cette récompense est une grande satisfaction et une aide essentielle pour promouvoir notre sport. C'est un encouragement supplémentaire dans notre volonté de mettre en place des passerelles entre les enfants rencontrant des difficultés et les cours proposés par la section ».



Quelles sont les prochaines étapes de la vie de ce projet ?

« La section ouverte en septembre à Quetigny après notre première expérimentation auprès du jeune public accompagne déjà 3 enfants et peut encore accueillir des garçons et des filles. Elle s'adresse aux jeunes atteints d'hyperactivités, troubles autistiques, troubles du champ visuel, dyspraxie etc. A travers l'apprentissage d'une pratique sportive à la pédagogie adaptée, c'est une activité créatrice de lien social et de cohésion, dans le groupe et entre les familles. L'escrime est le sport qui les rassemble. D'autres actions voient le jour localement, telles que des initiations dans des établissements ou classes spécialisées et IME. Nous n'avons pas oublié le public senior et souhaitons continuer à proposer l'activité sport santé qui a également reçu un bon accueil. Une nouvelle session sera organisée avec le CCAS de Quetigny cette année ». ✨

*Pluradys : réseau de santé destiné 0-18 ans de Bourgogne-Franche-Comté présentant une association de plusieurs symptômes ou dysfonctions relatives aux pathologies du développement et/ou des troubles des apprentissages.

Projets et événement

Le Jumelage bien dans la course

A Koulikoro, ville malienne jumelle de Quetigny, le comité de Jumelage planche actuellement sur la formation des enseignants intervenants auprès d'enfants en situation de handicaps, la réhabilitation des jardins d'enfant et poursuit son important projet de gestion des déchets déployé depuis quelques années. Les Comités de Jumelage de Quetigny et de Bous (Allemagne) apportent leur soutien et conservent entre eux des liens forts, entretenus par des visites et échanges réguliers. Les Maliens se préparent à la prochaine rencontre qui aura lieu à Koulikoro en mars prochain.

A Quetigny aussi, les adhérents continuent leur réflexion et veulent se donner les moyens de renforcer les commissions existantes (animation, information, santé, développement économique, solidarité avec les femmes de Koulikoro) et les liens avec la population, les écoles (à l'instar de la collecte dernièrement organisée par des collégiens) et ses partenaires.

Un nouvel événement a été imaginé, auquel les Quetignois de tous âges sont attendus nombreux. Il s'agit d'une course solidaire à travers Quetigny, organisée dimanche 7 avril. Les parcours mesureront 1,5 km, 5 km et 10 km au choix.

Plus d'information au 03 80 48 28 51 / 06 75 52 15 53 / comité-jumelage@quetigny.fr ✨

FESTIVAL THÉÂTRE & MOI

Invitation aux théâtres



Lancé par son premier succès de l'année passée, le festival Théâtre & moi signe une 2^e édition inspirée du tissu artistique régional (Jura, Côte-d'Or, Doubs). Coup de projecteur affirmé, l'événement veut intentionnellement promouvoir le Théâtre, dans ses dimensions plurielles, au moyen de spectacles forts et humains.

A cette occasion, faites connaissance avec 3 compagnies du 19 au 24 mars au Théâtre des Prairies et à l'espace Mendès-Frances. Mardi 19 mars à 20h30, la Cie Le Nez en l'air s'inspire des combats de Simone Veil et Federico Garcia Lorca dans « Figures in-soumises » dans une mise en scène entre ombre et lumière. « Une Bouteille sur la sable », jouée le 22 mars à 20h30 par la Cie Le Turlupin / Elvire Ienciu, aborde le sujet croisé du conflit israélo-palestinien et de l'adolescence. La Cie L'Occasion clôturera la semaine le dimanche 24 mars, avec une pièce qui explore et questionne sur nos limites et nos motivations à les éprouver : « Nos Sommets ».

Réservations et billetterie au 03 80 48 28 43. ●

Toujours la même histoire?

JEUNE PUBLIC



Photo : Léa Lafon

Agnès Laroque et Laure Seguette dirigent la Compagnie du Détour et camperont les personnages d'une conférencière et de son assistante qui comptent bien vous raconter les histoires des contes... et bien plus. Le Vilain petit canard, Hansel et Gretel et Blanche-neige inspirent cette pièce mêlant finement burlesque, humour noir, ironie et magie en replaçant ces histoires dans leur Histoire et dans notre société contemporaine. Ce spectacle « On vous raconte des histoires » est accueilli en partenariat avec Modes de vie **mercredi 20 février à 15h (complet) et à 18h au Théâtre des Prairies. Tout public à partir de 8 ans. Sur réservation au 03 80 48 28 43. ●**

COMPAGNIE LOCALE

Des comédiens dans votre salon



Le temps d'un apéritif, imaginez-vous avec vos voisins, vos amis, votre famille, assister à un moment de théâtre, sans avoir à sortir de chez vous ! C'est ce que vous propose la Compagnie quetignoise de l'Escalier, entre le 17 et le 23 mars prochains, avec 3 séances « à domicile » dans le cadre du festival Théâtre & moi.

Comédiens et musiciens vous démontreront que savourer une pièce de théâtre est un plaisir aussi simple qu'une séance de cinéma. Et pour toujours plus de convivialité, un apéro partagé suivra.

Vous souhaitez être accueillant ou vous hésitez et aimeriez avoir plus d'informations ? Contactez la compagnie au 06 03 99 22 27 avant le 16 février 2019. ●

NUIT DE LA LECTURE

La bibliothèque sous les étoiles

Les portes de la Bibliothèque de Quetigny se sont exceptionnellement ouvertes en soirée samedi 19 janvier pour partager des moments magiques en couleurs, en musique, en photo, en théâtre et en jeu. Retour en images sur un événement plébiscité.



Photos : Paul Broyer

De la pop culture à la réalité virtuelle

PIXEL GRAPHIK STORY

Le projet PIKY proposé par Kelle FabriK rassemble plusieurs structures culturelles et socio-éducatives de l'agglomération pour faire découvrir la diversité de la culture du jeu vidéo à tous les publics et à toutes les générations. Cette 2^e édition portera plus spécifiquement sur l'image dans le jeu vidéo, son traitement et son évolution fulgurante dans le temps.

A Quetigny, la Bibliothèque municipale (rue des Vergers) et son Espace Public Numérique accueilleront jusqu'au 26 février l'exposition « Arcade legends » et des animations les 13, 16, 20 et 27 février :

- Mercredi 13 février : atelier écriture de scénario de 10h à 12h (gratuit sur inscription. A partir de 8 ans).
- Samedi 16 février : atelier de création Flip Book de 10h à 13h (gratuit sur inscription. A partir de 8 ans).
- Mercredi 20 février : dessin 2D de 10h à 12h (gratuit sur inscription. A partir de 8 ans).
- Mercredi 27 février : atelier de création de jeux vidéo de 9h à 12h (gratuit sur inscription. A partir de 12 ans).

Venez découvrir ou vous remémorer l'utilisation des bornes d'arcade, des consoles de jeux emblématiques et vous essayer à l'écriture et à la création manuelle ou « programmée » !

Informations et réservations : 03 80 46 29 29 ou epn-bibliotheque@quetigny.fr.



A l'affiche



- 🕒 Animation Bibli'O comme 3 pommes pour les bambins mercredi 6 mars avec la Ludothèque, à 10h à la Bibliothèque.
- 🕒 Rencontre littéraire avec Marie Husson-Robert vendredi 8 mars à 18h à la Bibliothèque (gratuit sur inscription).
- 🕒 Du Web dans mon café, discussions libres samedi 9 mars à 10h à l'EPN de la Bibliothèque.
- 🕒 Exposition « Une œuvre à jouer, à toucher », du 12 au 23 Mars à la Maison du Projet.
- 🕒 Rencontre...ries avec Philippe Jalbert mercredi 13 mars dès 9h30 à la Bibliothèque.
- 🕒 Atelier pratique de l'EPN « La Sécurité sur internet » vendredi 15 mars à 17h à l'EPN.
- 🕒 L'heure de l'apéro avec le Théâtre de l'Escalier, samedi 16 mars à 11h à la Maison du Projet.

A votre écoute !

Nous n'avons pas attendu les injonctions du gouvernement ou de certains au Conseil municipal qui voudraient nous donner des leçons en matière de démocratie participative ou de concertation. Depuis longtemps, nous organisons des ateliers d'information et d'échanges sur tous les sujets ; des réunions publiques pour expliquer nos principaux projets ; ou des rencontres avec des habitants lorsque l'actualité locale nécessite de rassurer, consulter ou informer. Nous l'avons fait encore récemment avec des locataires de la rue Ronde et des victimes d'incendies de voitures.

Le magazine municipal Vivre à Quetigny vous rend compte régulièrement des travaux et des réflexions en cours, tout comme la page Facebook du même nom.

Un nouveau site Internet est en gestation. Il permettra une meilleure prise en compte de la relation avec les usagers et avec les habitants. Il faut aussi savoir que depuis très longtemps une permanence

d'adjoint est organisée chaque samedi matin en mairie, sans rendez-vous. Elle permet de recevoir les habitants qui le souhaitent sur tous les sujets. Ce n'est pas un cahier de doléance, c'est un cahier de permanence, mais le principe reste le même. Les élus, dont le Maire, reçoivent également des habitants à leur demande sur rendez-vous.

Bien entendu, des améliorations sont à rechercher et nous réfléchissons constamment à la manière de pouvoir susciter davantage la participation des habitants.

Un nouveau cycle de 12 réunions de quartier est engagé. Comme les années précédentes, nous allons à votre contact pour vous écouter. En 2019, nous continuons de vous donner la parole, prenez-là ! Bonne année à tous.

Les élus de la majorité municipale

2019, une opposition toujours plus efficace.

Vos élus d'Agir Pour Quetigny vous présentent tous leurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année.

Une année de plus pour cette Majorité Municipale qui sera sans aucun doute identique aux autres ; cependant, soyez-en assurés, notre équipe sera là pour veiller au bon fonctionnement de notre Ville et vous en informer.

Depuis 4 ans nous demandons pour le bien des Quetignois plus d'investissements pour entretenir l'existant, moins de dépenses de fonctionnement, pas de hausse de la fiscalité mais aussi moins d'emplois précaires en interne.

Nous avons été enfin écoutés car le budget 2019 est orienté en ce sens. Mais trop tard ! Des familles quittent Quetigny, des classes ferment, et nous sommes sous le seuil des 10000 habitants d'où une forte baisse de la Dotation de Solidarité Urbaine.

Des années de mauvaises stratégies urbaines et fiscales et toujours un projet Cœur de Ville démesuré dont ses habitants/com-

merçants ne voient rien changer, des problèmes récurrents dans les HLM, mais aussi une hausse de 1% des tarifs périscolaires qui représente un sacrifice de plus pour beaucoup de famille.

2019 sera la continuité d'une prise de conscience afin de dire stop aux décisions unilatérales; surtout dans le contexte actuel où le fonctionnement de nos institutions est pointé du doigt.

Nous vivons tous ensemble, nous devons vous écouter, travailler et imaginer ensemble, le futur que nous souhaitons pour Quetigny.

Les élus portent la parole de ses administrés, certains l'ont oublié depuis bien longtemps...

Notre ville mérite mieux que cela !

Sébastien KENCKER, Marie GRENIER, Dominique SERGENT et Didier SIMONCINI

Gilles et John à Quetigny ?

« Les citoyens nous ont élus pour appliquer notre programme ». Qui a dit cela ? Le Président Macron, bien sûr ! Mais pas que... À Quetigny, nous l'entendons souvent, du Maire et de ses adjoints. Macron l'a d'abord envoyé aux cheminots. Avec les "gilets jaunes", cela a été plus compliqué, n'est-ce pas... ? Le Maire, lui, le dit à qui veut l'entendre : à Gilles et John, aux "gilets jaunes", à Pierre, Paul ou Jacques, élus ou « simples » citoyens.

Toute la question de la démocratie « représentative » est résumée dans cette petite phrase. Non, le Maire n'a pas été élu en 2014 pour que, pendant 6 ans, les citoyens se contentent de le regarder faire. Par exemple : ils ont peut-être voté pour l'idée, sans doute partagée par beaucoup, d'UN véritable cœur de ville. Mais pas forcément pour CE cœur de ville, concocté en réalité par une petite équipe d'élus aidés de technocrates,

après une pseudo-consultation des habitants en ateliers, dont les conclusions ont été écoutées mais ... bien peu entendues.

La crise des gilets jaunes aura, au moins, dévoilé les failles démocratiques d'un système à bout de souffle.

Les projets majeurs de nos communes doivent faire l'objet d'une vraie consultation populaire avant leur mise en œuvre. Les citoyennes et les citoyens doivent disposer de pouvoirs réels pour être réellement acteurs de la vie municipale, et notamment celui d'un référendum d'initiative citoyenne (RIC). La Gauche Alternative l'avait proposé dans son programme de 2014.

Pierre ABECASSIS

Gauche alternative solidaire et écologiste de Quetigny



LE GUICHET UNIQUE DE L'EST DIJONNAIS

est une structure officielle décidée par l'Etat (contrat de ville) voulue et gérée par notre ville.

ACCUEIL : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
22, avenue du Château - Quetigny
☎ 03.80.48.41.00. E-mail : guichet-unique@quetigny.fr

CCAS : SERVICE SOCIAL MUNICIPAL ET PÔLE SENIORS

03.80.48.41.20

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) regroupe le Service Social Municipal et le Pôle seniors. Aides légales et facultatives (bourse sport et culture, jardin familial, insertions socio-professionnelles...) suivant le quotient familial.

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence du travailleur social (60 ans et +)
: Chaque lundi et mardi de 9h à 11h30.

POINT RELAIS CREATIV' (compétences et emploi) ET SERVICE AGIR POUR L'EMPLOI

03.80.48.41.10

Ce service municipal est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés...

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Présence du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) uniquement sur prescription.

Mission locale :
Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire du lundi au vendredi sur rendez-vous.

PERMANENCES DES INSTITUTIONS

CSF Information Consommation Logement

Uniquement sur rendez-vous
chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois
de 9h30 à 11h30.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Accueil téléphonique au 3646.
Mise à jour de carte Vitale possible
sur borne CPAM.

Attention, désormais,

envoi du courrier
à la CPAM Côte-d'Or - CS 34548
21045 Dijon Cedex

CIDFF 21 (droit des femmes et familles)

Sur rendez-vous au 03 80 48 90 28.
Permanences téléphoniques :
- lundi de 13h à 14h (Conventions
collectives des assistants maternels).
- vendredi de 13h à 14h (Droits de la
famille).

Solidarité femmes

4^e jeudi du mois de 9h à 11h30
(sur rendez-vous) au 03 80 67 17 89.
Pas de permanence en février.

Conciliateur de justice / Cité judiciaire

Sur rendez-vous les lundis de
14h30 à 16h30 et les vendredis de
9h30 à 11h30.

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Soutien / conseils aux créateurs
d'entreprise et d'association.
Uniquement sur rendez-vous.

Permanence des avocats

Chaque 1^{er} vendredi du mois
de 9h à 11h30.
Uniquement sur rendez-vous.

LES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

03.80.63.27.20

Accueil Solidarité Familles de l'Est Dijonnais

Pour les familles avec enfants
mineurs à charge et personnes
de moins de 60 ans.

Tous les jours de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Assistantes sociales

Sur rendez-vous.

Protection Maternelle Infantile

Pour les femmes enceintes
et celles ayant des enfants
de moins de 6 ans.

Chaque jeudi après-midi
sur rendez-vous.

Permanence Puéricultrice

Chaque mardi de 14h à 16h30
sans rendez-vous.

ANTENNE DE GESTION DE LA CAF

Accueil téléphonique pour tous les
allocataires de 8h30 à 16h30.

☎ 0 810 25 21 10

Borne CAF à Château Services
Attestation, suivi du dossier
et des paiements, simulation
des droits APL.





LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



Jean-Marie Vallet
1^{er} adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains et à la tranquillité publique.



Catherine Gozzi
2^e adjointe déléguée à la solidarité.



Moulay Jellal
3^e adjoint délégué à l'action éducative et au jumelage-coopération.



Isabelle Pasteur
4^e adjointe déléguée aux finances et au développement économique



Mario Luchin
5^e adjoint délégué à l'accessibilité et à la prévention des risques.



Odile Lours
6^e adjointe déléguée aux sports et à la vie associative



Philippe Schmitt
7^e adjoint délégué au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire.



Sandrine Mutin
8^e adjointe déléguée à l'action culturelle



Valentin Gnahourou
conseiller municipal délégué à l'engagement citoyen et à la démocratie participative.



Patricia Bonneau
Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance.



Saïd Bennis
Conseiller municipal délégué au contrat de ville.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h.**

Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

Mairie de Quetigny
Permanence des Adjointes
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

**N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER
SECOURS EST VOTRE
MEDECIN GENERALISTE
OU UN GENERALISTE DE
GARDE. LE 15 EST RESERVE
AUX URGENCES VITALES.**

Dépendances 21
UNE CONVENTION PARTENARIALE AVEC LA VILLE



Soucieuse de la prévention des conduites addictives, la Ville a signé une convention de partenariat avec l'association Dépendances 21 afin d'apporter une aide aux personnes qui en sont victimes. Cette association accompagne notamment les personnes dépendantes et leurs proches en leur apportant écoute, soutien, accompagnement vers l'abstinence en collaboration avec les services de santé et de justice. A travers cette convention, la Ville s'engage à attribuer une subvention de 1000€ à l'association Dépendances 21 (montant

correspondant à 25 adhésions) et propose la tenue d'une permanence dans les locaux de la Maison des associations (salle 4), le premier mercredi de chaque mois de 16h à 19h.

Aide aux victimes

**UN NOUVEAU NUMERO :
LE 116 006**



Le 116 006 est le nouveau numéro d'aide aux victimes, gratuit et ouvert 7 jours sur 7 de 9h à 19h. Il s'agit d'une porte d'entrée unique pour toutes les victimes, proches et témoins directs qui remplace l'ancien « 08 victimes ». Cette plateforme téléphonique s'adresse aux victimes d'infractions (vols, agressions...) mais aussi aux victimes d'accidents de la route, d'événements collectifs, d'attentats ou de catastrophes naturelles. Dans le respect de l'anonymat de l'appelant, ce dispositif écoute et dirige les victimes vers les réseaux associatifs d'aide aux victimes et les services spécialisés. Service accessible également par courriel : France-victimes.fr .

**LISTES ÉLECTORALES :
INSCRIPTION POSSIBLE
JUSQU'AU 30 MARS 2019**

Pour pouvoir voter aux élections européennes du dimanche 26 mai 2019, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'effectuer votre inscription. Cette démarche est désormais possible jusqu'au 30 mars 2019 avant midi (et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme cela était le cas auparavant). La suppression de la date limite du 31 décembre fait suite à la loi n° 2016-1048.

Pour vous inscrire, trois solutions :

- en utilisant le service en ligne de service public.fr ;
 - par correspondance en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété ;
 - ou en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.
- Plus d'infos : servicepublic.fr ou quetigny.fr*



HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
☎ 03.80.71.03.13.

Horaires d'hiver

du 1^{er} novembre au 30 avril

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h le dimanche de 9h à 12h.



La déchetterie est ouverte

7 jours sur 7. (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) Elle est réservée aux particuliers. **Son accès est gratuit.** Un agent vous accueille, contrôle les apports et vous oriente sur le site.

A la déchetterie, JE DÉPOSE :

déchets verts, papiers cartons pliés, verre d'emballage (bouteilles, pots, bocaux), ferraille, pneumatiques, textiles, bois, plastique, déchets d'équipements électriques et électroniques, ampoules basse consommation, huile moteur, filtre à huile, déchets diffus spécifiques (acides, solvants, vernis...), huiles de friture, huiles de vidange, batteries de véhicule léger, incinérables tout venant, gravats / inertes, plaques de plâtre

Mais JE NE DÉPOSE PAS :

ordures ménagères, déchets d'activités industrielles, artisanales et commerciales, déchets putrescibles (sauf déchets verts), amiante, déchets explosifs et radioactifs, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets anatomiques et infectieux, médicaments.



HOTEL DE VILLE

Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : mairie@quetigny.fr

Accueil de Loisirs des Huches Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi et vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à 17h30. (fermé le jeudi matin).

☎ 03.80.46.24.52

Bibliothèque Municipale

Nouveaux horaires. Fermée le lundi. Mardi de 12h à 14h et de 16h à 18h30, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, jeudi et vendredi de 16h à 18h30, samedi de 10h à 16h30. Modification d'horaires pendant les vacances scolaires.

☎ 03.80.46.29.29

Château Services

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.00

Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (mercredi jusqu'à 16h30). Fermé les mardi et jeudi matin.

☎ 03.80.48.28.63

Multi accueil petite enfance

2 mois et ½ à 4 ans

Unité avec repas : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Unité sans repas : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h45 à 18h30.

☎ 03.80.46.24.47

Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h45. Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.

Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30. ☎ 03.80.71.97.80.

Service Enfance et Jeunesse

Espace Pierre-Desproges

3, rue de l'Espace à Quetigny
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.29.96

Point relais CREATIV' (Compétences et Emploi) et service Agir pour l'emploi

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 03.80.48.41.10

Police Municipale

Accueil secrétariat
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.40

Relais

Assistantes Maternelles

Permanences le jeudi de 14h à 18h30, les lundi, mardi, mercredi, vendredi sur rendez-vous.

☎ 03.80.46.70.76

Service Culturel

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.43

Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.50

Service Social

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.20

Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.60

URGENCES

SAMU: 15
Pompiers: 18
Police: 17

Gendarmerie de Quetigny

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

☎ 03.80.46.33.36

(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales

☎ 03.80.78.68.68.



NE
RESTEZ
PAS
SANS
VOIX

Listes
électorales

Inscrivez-vous
dès maintenant
pour pouvoir voter
aux élections européennes
et avant le 30 mars 2019
à midi
à la Mairie de Quetigny

Mairie de Quetigny, pl. Théodore-Monod - 03 80 48 28 30
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, les samedis de 9h à 12h

